



Saint-Victor-sur-Rhins Juin 2024

www.stvictorsurhins.fr

2024

2024 est encore plus l'année des remerciements, l'année qui nous montre l'importance de mettre l'humain à la première place car c'est bien celle qu'il devrait toujours occuper.

L'humain donne, mais certains plus que d'autres et c'est à eux que nous pensons dans cet édit.

Merci à Fabien Longère, Christelle Taty et Cécile Philippe, membres sortants du Basket, Anthony Hoareau, membre sortant du Foot, Corinne et Floriane Gonin, Anthony et Corentin Maréchal, Georges Guyonnet, membres sortants du Comité des Fêtes, et à tous ceux qui ont participé bénévolement à la vie de nos clubs et sociétés. Ils consacrent du temps, de l'énergie, de la bonne volonté pour faire rayonner St Victor, et apporter à tous différentes activités.

Nous remercions aussi les bénévoles du jardin et des plantations pour leur investissement et les très belles décorations dans le village.

Une mention particulière aux enfants de l'école, qui ont réalisé de belles banderoles pour le passage du Critérium du Dauphiné.

Merci à Denis Poulard pour la création de la lisse de sécurité au terrain de foot.

Merci à Michel Duret pour la réalisation de travaux dans un bâtiment communal.

Merci à tous ceux qui sont membres du bureau et ceux qui sont bénévoles pour des événements et manifestations au village, et bienvenue aux nouveaux membres.

Le dernier remerciement et non des moindres ira à M. René Bonnot, qui à son décès, a fait un legs conséquent à la commune.

merci!

ÉTAT-CIVIL

Naissance

SEDIKI Houssein 19 février

Mariage

FIGUEIRO Dominique et MICONNET Martine 25 mai

Décès

CHATELARD Petrus 1^{er} juin

MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

Concours officiel, Boule Amicale
Samedi 7, boulodrome

Concours des Vétérans, Boule Amicale
Jeudi 12, boulodrome

Réunion des présidents d'associations
Vendredi 13, mairie

Thé dansant, Classes en 7
Samedi 21, salle des sports

Repas grenouilles, La Joie de Vivre
Jeudi 26

OCTOBRE

Repas des aînés, CCAS
Dimanche 6, salle des 3 chênes

Repas de la Groasse, La Joie de Vivre
Jeudi 10, club

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DE LA COPLER

- Mission du conseiller numérique :

Le conseiller numérique a pour mission d'aider et d'accompagner les usagers dans leurs pratiques numériques et permet l'inclusion numérique.

L'objectif est de faire « grandir » les connaissances et compétences numériques des usagers (PC, tablette, smartphone, montre connectée, imprimante 3D, logiciels, gestion des droits, mots de passe, messagerie, etc...).

- Comment ?

Permanences dans les communes (RDV individuels ou ateliers). Ateliers saisonniers (par exemple) Septembre : ENT (Espace Numérique de Travail) pour les parents de collégiens ; Mars : Compléter sa déclaration d'impôts ; Décembre : Achats sur le Web etc... Reçoit également les usagers à l'Espace Numérique de la CoPLER.

- Pour qui ?

Cela s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, tous les publics sont accueillis (jeunes, seniors, néophytes, besoins de compléments de compétences, envie de découvrir, etc...).

- Coût :

Les interventions du conseiller numérique sont gratuites dans le cadre du dispositif mis en place par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Des permanences sont envisagées à St Victor, pour cela nous avons besoin de recenser les personnes intéressées. **Si vous l'êtes, merci de vous faire connaître en mairie.**

PORTES OUVERTES A L'ÉCOLE



Le vendredi 6 juin, à l'occasion de la porte ouverte de l'école et en présence de M. le Maire, de la directrice de l'école, des enseignantes, des élèves, des parents, du sou des écoles, du ski club, des responsables du centre de loisirs, des membres du conseil municipal et du CMJ, la table de tennis de table, offerte par la Fédération Française de Tennis de Table a été inaugurée, suivie par un petit verre de l'amitié. Les personnes présentes ont pu visiter chaque partie de l'école, de la cantine jusqu'au jardin.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A PARIS



Le 25 mai avec la CoPLER et 5 autres CMJ, le CMJ de St Victor est parti à Paris avec 12 enfants. Après un départ matinal en car, ils sont arrivés aux pieds de la Tour Eiffel. Ils ont pique-niqué un peu plus loin avant de prendre le bateau-mouche où ils ont pu découvrir plusieurs monuments de Paris. Puis ils se sont baladés dans les jardins des Tuileries jusqu'à la Pyramide du Louvre. Pour finir, ils ont visité l'Assemblée Nationale. Journée très intense, mais ils sont tous rentrés ravis.

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ



Le jeudi 6 juin, la course cycliste du Critérium du Dauphiné est passée dans notre village décoré pour l'occasion par les enfants et les bénévoles. L'ancien coureur Bernard THEVENET s'est arrêté et a signé quelques autographes. Pour leur plus grande joie, chaque enfant est reparti avec un drapeau.



FÊTE FORAINE



Le mercredi 8 mai, ce ne sont pas moins de 60 enfants qui ont défilé dans les rues de notre beau village. Des sourires, de la bonne humeur, des manèges et pour finir en beauté, le Comité des Fêtes a souhaité offrir un feu d'artifice aux Saint-Victoriens.

C'est sur cette dernière manifestation que Corinne GONIN passe le flambeau à Ingrid DARQUY, qui quitte son poste de trésorière pour prendre la présidence. L'équipe se complète avec Violette BALLESTER qui devient trésorière, Manuella FILLETON secrétaire et Emilie GONIN vice-secrétaire. Elles souhaitent la bienvenue à tous ceux qui voudraient les rejoindre.

8H DES BOULES



Pour la 3^{ème} année, les 8H de boules, dotées du challenge de la municipalité, se sont déroulées sous un beau temps avec 16 équipes engagées (Foot, Basket, Chasse, Municipalité, Boule Amicale, etc.). Au bout des 2 fois 4H, pause et repas ; la victoire revient à la chasse d'Amplepuis. La deuxième place à la Boule Amicale et la troisième place au Basket. Toutes les équipes ont été primées.

MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS



Cette année, la remise des prix du concours des maisons fleuries et jardins potagers s'est déroulée à Ronno autour des lauréats de Saint Victor sur Rhins, Saint Jean la Bussière et Ronno. Depuis plusieurs années, les commissions chargées du fleurissement dans ces trois communes, travaillent ensemble. M. le Maire a félicité les personnes qui ont participé à ce concours, à savoir sept lauréats du concours des maisons fleuries et huit lauréats du concours des jardins potagers. Chaque participant a reçu un bon d'achat. L'échange s'est terminé autour du traditionnel verre de l'amitié.

Pour cette année, les habitants de la commune peuvent s'inscrire au concours des maisons fleuries et aux jardins potagers jusqu'au 15 juillet en mairie. Chaque participant sera récompensé.



JARDIN DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le jardin est prêt pour une belle saison.

Le groupe des jardiniers bénévoles a repris du service pour une nouvelle saison. Ils ont accueilli les élèves et les enseignantes. Ils ont commencé à planter des pommes de terre, des tomates et des courgettes.

Ils continueront les plantations en fonction de l'évolution du jardin et de la météo.

Chaque rencontre permet de bons moments de partages et de découvertes.



DES FLEURS POUR COLORER LE VILLAGE

Élus, bénévoles et employés communaux se sont retrouvés pour fleurir le village.

Suite à la sécheresse de l'année dernière et à l'indiction d'arroser, la commission environnement a dû repenser à sa façon de fleurir le bourg en plantant des graminées, des plantes vivaces et autres plantes peu gourmandes en eau.

Le but du fleurissement est de faire un village accueillant pour les habitants et les visiteurs.



LES FRELONS ASIATIQUES



Si vous découvrez ou suspectez la présence de frelons (nids ou individus), prévenez la mairie au plus vite (04 74 64 06 18).

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée ; il est alors particulièrement dangereux.

CIVISME



Déjections canines Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. La commune a installé deux toutounettes : distributeurs de sacs plastiques réservés aux déjections au parc Dugoujard et au parc du Rhins. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€)

La tenue en laisse de votre animal lors de ses promenades est obligatoire même dans les parcs ou autour des étangs.

Vos chats ne doivent pas divaguer dans le village. Merci de les garder à votre domicile et de les faire stériliser pour stopper l'augmentation de chats sauvages.

Le viaduc n'étant pas une route, il est formellement interdit à tous véhicules motorisés de circuler dessus, sous peine d'amende.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2024

Approbation du règlement intérieur des services périscolaires pour la rentrée 2024/2025

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur du restaurant scolaire et de la garderie du matin tel que proposé et autorise M. le Maire à signer le présent règlement, à l'adresser à chaque famille et de le faire appliquer à compter du 1^{er} septembre 2024.

Approbation de la convention tripartite pour l'adhésion au Géoparc du Beaujolais

M. le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Mixte du Beaujolais a porté dès 2012 la candidature d'un Géoparc sur son périmètre, labellisé en 2018 « Géoparc mondial UNESCO ». Ce label est décerné aux territoires présentant un patrimoine géologique d'intérêt international et un projet de développement durable correspondant.

Le Géoparc du Beaujolais comprend 4 intercommunalités et 121 communes dont 5 hors EPCI : L'Arbresle, Saint Germain Nuelles, Bully, Sarcey et Saint-Victor-sur-Rhins. Cette dernière, la seule de la Loire, a été intégrée dans le périmètre du fait de la présence d'orgues rhyolitiques.

A ce titre, le Syndicat mixte a sollicité la commune de Saint-Victor-sur-Rhins et la CoPLER pour la signature d'une convention de partenariat tripartite afin de valoriser et animer le site situé sur notre territoire, et plus largement de participer au financement de la coordination du Géoparc via une participation annuelle. La cotisation annuelle est financée par la CoPLER, à hauteur de 1,00 € par habitant. La convention a une durée de 4 ans.

La participation de la commune de Saint-Victor-sur-Rhins porte sur l'aménagement du géosite présent sur son territoire. Elle pourra se rapprocher de la CoPLER et du Département pour financer, au besoin, les aménagements nécessaires.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune au Géoparc du Beaujolais selon les conditions susvisées et autorise M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce partenariat et à signer la convention de partenariat tripartite correspondante.

Votes des subventions 2024

Le conseil municipal attribue les subventions aux associations pour 2024 (liste disponible en mairie)

Demande de subvention au Club des Jeunes pour le voyage en Belgique

M. le Maire présente la demande de subvention de 4 jeunes du Club des Jeunes, qui envisagent de partir en Belgique voir un grand prix de formule 1 au circuit de Francorchamps, accompagnés de deux adultes.

Le budget pour ce voyage est de 2500 €. Les jeunes envisagent des actions pour récolter des fonds, à savoir : brocantes et bénévolat au Grand Prix.

M. le Maire sort de la salle, car il sera accompagnateur si le projet voit le jour.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, juge ce projet démesuré par rapport au nombre de jeunes concernés.

Il refuse d'attribuer une subvention pour ce projet, mais informe le club des jeunes que si le projet est revu à la baisse et concerne l'ensemble des jeunes, il acceptera volontiers d'accorder une subvention. Le conseil municipal demande également les statuts de l'association.

Questions diverses

Bertrand GONIN demande à M. le Maire d'intervenir auprès des locataires des appartements rue du Moulin Blanc et du garage Calvi pour le stationnement gênant des véhicules, qui empêche une circulation normale sur cette voie.

Delphine TOURNUS informe qu'Alessio s'est qualifié pour le Championnat d'Europe à Vérone. Le conseil municipal le félicite.

Gabriel GIRARD et **Michel DURET** signalent qu'aucun frelon asiatique n'a été piégé à ce jour, dans les pièges installés.

Timothée CRIONAY a reçu la visite de M. DARDOUILLER, en charge du patrimoine au Département de la Loire, pour le prêt du bréviaire lors du Musée provisoire sur l'ordre clunisien qui aura lieu en septembre à St Etienne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024

Travaux de raccordement du réseau d'assainissement sur le réseau de la COR au niveau de la station d'épuration : approbation de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle le projet de raccordement du réseau d'assainissement communal sur le réseau de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR), au niveau de la station d'épuration de Saint-Victor-sur-Rhins.

Il présente le devis du Bureau d'Etudes OXYRIA pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux pour un montant de 9990,00 € HT, ainsi que les missions complémentaires pour un montant de 6 800,00 € HT, soit un total global de 16 790,00 € HT.

Le Conseil Municipal approuve les travaux de raccordement du réseau d'assainissement sur le réseau de la COR et décide de confier la maîtrise d'œuvre au Bureau d'Etudes OXYRIA.

Dissolutions du CCAS

En application de l'article L.123-4 du Code de l'action et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants. Il peut être dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

Vu que la commune compte moins de 1500 habitants et remplit les conditions du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil Municipal décide de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2024, d'exercer directement cette compétence, de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune et d'en informer les membres du CCAS par courrier. Ils seront membres de droit de la commission action sociale créée à cet effet.

Questions diverses

Gérard DURILLON signale que les pavés de la Place Carnot ont été réparés par l'entreprise Eiffage. Les grilles de la rue du Marnanton qui sont instables devront être changées par les employés communaux.

A la demande de Gabriel GIRARD, il dresse le bilan de la fête des classes. Tout s'est bien passé, hormis le problème des pétards et tirs de mortiers, principalement le jeudi soir. Des mesures seront prises l'an prochain, pour éviter ces désagréments.

Delphine TOURNUS donne les résultats d'Alessio, au championnat du monde BMX à Rock III aux Etat-Unis. Il a fini 5^{ème} en 8^{ème} de finale. Il concourt cette fin de semaine en championnat d'Europe à Vérone.

Patricia VEILLARD fait le compte-rendu du voyage à Paris avec l'ensemble des CMJ de la CoPLER le 25 mai dernier. Ce fut une belle journée avec promenade en bateau-mouche et visite de l'Assemblée Nationale principalement. Les enfants ont été très agréables et sont rentrés enchantés. Timothée propose de faire un courrier de remerciements à la CoPLER et au ski club qui a financé le voyage.

Maryline BROSETTE informe de la soirée cinéma organisée par le CMJ le vendredi 28 juin à 19h30 à la salle des 3 chênes ; 2 films ont été choisis par les enfants et la sélection se fera en fonction des disponibilités.

Elle donne l'effectif prévisionnel à ce jour de la rentrée prochaine : 103 élèves, répartis de la façon suivante : 26 élèves en TPS-PS-MS ; 19 élèves en GS-CP ; 20 élèves en CP-CE1 ; 21 élèves en CE2-CM1 ; 22 élèves en CM1 – CM2. Il n'y a pas de fermeture envisagée.

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet www.stvictorsurrhins.fr ou en mairie.

